

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 AVRIL 2023

Le 05 avril 2023 s'est réuni, à 18h00 à la salle des fêtes de Germigny-des-Prés et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Chrystèle MAGNIN.

Etaient Présents :

Titulaires	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléants	NOM - Prénom	Présent(e)
Présidente GY	MAGNIN Chrystèle	X	SMA	DURAND Audrey	AE
Vice-Présidente SMA	FERREIRA-MARTINS Carine	X	SMA	CHEURLOT Aurélia	AE
SMA	TURPIN Joël	X	SMA	GIRARD Pascale	AE
SMA	DAMILAVILLE Charles	X	GY	AVEZARD Emily	AE
GY	THUILLIER Philippe	X	GY	PAVLOVIC Sophie	X
GY	DAM Aurélie	AE	GY	RAHMOUNI Marie	X

Absentes excusées : Madame DAME Aurélie, Mme DURAND Audrey, Mme CHEURLOT Aurélia, Mme GIRARD Pascale et Mme AVEZARD Emily

Madame Chrystèle MAGNIN, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18h08 et nomme Marie RAHMOUNI, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la précédente séance
- Vote du Compte de Gestion 2022
- Vote du Compte Administratif 2022
- Approbation du Résultat 2022
- Vote du Budget Primitif 2023
- Convention d'adhésion à la mission retraite du CDG 45
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 9 mars 2023

Vote : 4	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 4
----------	------------	----------------	----------

Arrivée de Mme PAVLOVIC Sophie à 18h10

2. Vote du compte de Gestion 2022

Madame la Présidente présente le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur du Service de Gestion Comptable de Gien et informe le Conseil Syndical que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif.

Considérant qu'il n'y a pas de réserve à émettre, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur est approuvé.

Vote : 4	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 4
----------	------------	----------------	----------

Arrivée de M.DAMILAVILLE Charles à 18h18

A titre informatif, M.THUILLIER demande le nombre de titres et de mandats émis sur l'exercice 2022 (84 titres et 451 mandats).

3. Vote du compte administratif 2022

Madame Chrystèle MAGNIN, Présidente du SIRIS, quitte la salle. Madame Carine FERREIRA-MARTINS, Vice-Présidente, prend la présidence de la séance et présente le compte administratif 2022 comme suit :

Compte Administratif 2022		
FONCTIONNEMENT - DEPENSES	BP 2022	CA 2022
Chapitre 011 Charges à caractère général	146 420,00	146 329,62
60 Achats	27 600,00	27 852,59
61 Services extérieurs	106 100,00	103 044,74
62 Autres services extérieurs	9 720,00	12 022,27
63 Impôts, Taxes et versement assimilés	3 000,00	3 410,02
Chapitre 012 Charges de personnel	348 978,00	344 343,96
Chapitre 65 Charges gestion courante	8 858,00	8 420,50
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	2,00	0,00
Chapitre 68 Dotations provisions	6 000,00	5 876,65
Total Dépenses Réelles	510 258,00	504 970,73
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	10 952,00	
Chapitre 022 Dépenses Imprévues	214,07	0,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	521 424,07	504 970,73

FONCTIONNEMENT - RECETTES	BP 2022	CA 2022
Chapitre 70 Ventes Produits	130 000,00	131 477,00
Chapitre 74 Dotations et Subventions	354 000,00	356 748,38
Chapitre 75 Autres Produits de Gestion	2,00	0,78
Chapitre 77 Produits Exceptionnels	0,00	0,00
Chapitre 013 Atténuation de Charges	8000,00	9260,74
Total Recettes Réelles	492 002,00	497 486,90
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	29 422,07	29 422,07
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	521 424,07	526 908,97

Résultat de l'exercice - 7 483,83

Résultat antérieur reporté 29 422,07

Résultats cumulés 21 938,24

Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire
entre SAINT-MARTIN-D'ABBAT et GERMIGNY-DES-PRES

INVESTISSEMENT - DEPENSES	BP 2022	CA 2022
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	2080,00	2068,80
2051 Cessions et droits similaires	2080,00	2068,80
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	16 000,00	15 092,45
2183 Matériel de bureau / informatique	12 000,00	11 436,57
2184 Mobilier	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	4000,00	3655,88
Total Dépenses Réelles	18 080,00	17 161,25
Chapitre 001 Déficit investissement reporté	2 682,35	2 682,35
DEPENSES DE L'EXERCICE	20 762,35	19 843,60

INVESTISSEMENT - RECETTES	BP 2022	CA 2022
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves	4 260,35	4 665,35
10222 FCTVA	1578,00	1983,00
1068 Excédent de fonct. Capitalisé	2682,35	2682,35
Chapitre 13 Subventions d'Investissement	5550,00	5 386,93
1321 État et établissement national	5550,00	5 386,93
Total Recettes Réelles	9 810,35	10 052,28
Chapitre 002 Excédent antérieur reporté	0,00	0,00
Chapitre 021 Virement de la section de fonct.	10 952,00	0,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	20 762,35	10 052,28

Résultat de l'exercice - 7 108,97

Résultat antérieur reporté - 2 682,35

Résultats cumulés - 9 791,32

La Section de Fonctionnement s'élève en dépenses à 504 970,73 €, en recettes à 497 486,90 €.

La Section d'investissement s'élève en dépenses à 17 161,25 €, en recettes à 10 052,28 €.

La Commission Administrative déclare que le compte administratif dressé pour l'exercice 2022 par l'Ordonnateur est approuvé.

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

4. Vote de l'affectation de résultat 2022

Madame FERREIRA-MARTINS, Vice-présidente, présente :

Le résultat de l'exercice 2022 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	504 970,73 €	17 161,25 €
RECETTES	497 486,90 €	10 052,28 €
RESULTATS	- 7 483,83 €	- 7 108,97 €

Les résultats antérieurs reportés :

Résultats antérieurs reportés (<i>excédent de fonctionnement</i>)	29 422,07
Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 9 791,32€

Dresse le bilan comme suit :

Résultat à affecter en fonctionnement	21 938,24 €
Besoin de financement de la section d'investissement	- 9 791,32 €

Madame la Vice-présidente propose d'affecter les résultats de l'exercice précédent comme suit :

Report en fonctionnement R002.....12 146,92 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté D001.....9 791,32€
Affectation en réserves R1068 en investissement.....9 791,32 €

La Commission Administrative approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 pour l'exercice 2023.

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

5. Vote du Budget primitif 2023

Madame FERREIRA-MARTINS, Vice-présidente, présente le budget primitif 2023

Total des dépenses de fonctionnement 534 148,82 €
Total des recettes de fonctionnement 534 148,82 €

Total des dépenses en investissement 16 491,32 €
Total des recettes en investissement 16 491,32 €

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

Madame la Présidente remercie Mme FERREIRA-MARTINS, Vice- présidente ainsi que Fanny CROZE secrétaire du SIRIS pour le travail fourni en amont concernant le budget.

Conseil d'administration du 05 avril 2023

6 Convention d'adhésion à la mission retraite du CDG 45

En 2020, le SIRIS a signé le renouvellement d'une convention prestation retraite avec le Centre de Gestion pour une durée de trois ans. Suite à la nouvelle tarification des prestations retraites, la Présidente propose cette convention avec la nouvelle tarification afin de faciliter les démarches administratives suivantes :

- Les dossiers de retraite des agents CNRACL
- Les simulations
- La mise à jour des comptes de droit
- Les validations et régularisations de service
- Le conseil de l'IRCANTEC, la RAFF...

Ce service est payant et facturé selon le type de dossier réalisé.

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

7 Questions diverses

- ▶ Prestation ménage avec la société ONET : Pour une meilleure satisfaction, une réévaluation du contrat a été réalisée à compter du 20 mars 2023. La qualité de la prestation reste encore à améliorer.
- ▶ Personnel périscolaire : M.THUILLIER s'interroge sur les effectifs du personnel à la rentrée 2023-2024 en prévision d'une baisse du nombre d'enfants s'inscrivant en maternelle.

Fin de la Séance : 19h45

Fait à Saint-Martin-d'Abbat, le 5 avril 2023
La Présidente, Chrystèle MAGNIN

No la vice présidente
Carre



Chrystèle MAGNIN

